

## Inscription Puces des couturières et Salon des loisirs créatifs

Venez vendre des articles concernant la couture, le tricot, le patchwork,...

5 € le mètre linéaire (table et chaise fournies) – pas de possibilité de grilles

Réservation en retournant le bulletin d'inscription accompagné du règlement par chèque à l'ordre de Patchwork en marche **au plus tard le 01/09/2019** à l'adresse suivante :

JOUFFRE Valérie – Patchwork en Marche  
50, allée de la Moncheny  
23320 SAINT VAURY

### Réservation :

..... ml avec table x 5€ =

NOM – Prénom : .....

Adresse : .....

N°tel : .....Mail : .....

Compléter les informations de la colonne de droite en fonction de votre situation → → → → → → → → → → → → → → → →

Présentation d'une pièce d'identité le jour de la manifestation

Renseignements à : [patchwork.en.marche@gmail.com](mailto:patchwork.en.marche@gmail.com)

**Inscription ferme non remboursable**

**Installation le dimanche à partir de 8h**

***Nous organisons une tombola le jour de la manifestation, si vous le souhaitez vous pourrez y participer en nous remettant un lot à votre arrivée.***

## Inscription Particuliers

### Justificatif d'identité

Type de pièce d'identité : .....

N° de pièce d'identité : .....

Pièce d'identité délivrée le .../.../..... par .....

### Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e), (nom, prénom) .....

né(e) le .....à .....

domicilié(e) (adresse complète) .....

déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à.....le.....

Signature :

## Inscription Professionnels

Raison Sociale : .....

n° RCS : .....

### Justificatif d'identité

Type de pièce d'identité : .....

N° de pièce d'identité : .....

Pièce d'identité délivrée le .../.../..... par .....

## REGLEMENT

( A signer après en avoir pris connaissance)

1 - L'Association Patchwork en Marche organise sa huitième édition des Puces des couturières et Salon des loisirs créatifs. Cette manifestation aura lieu au gymnase 23320 Saint-Vaury de 10h à 17h.

2 - La manifestation est ouverte à tous, particuliers ou professionnels, qui souhaitent vendre tout objet en rapport avec la couture ou les loisirs créatifs.

3 -Les tables et les chaises sont fournies pour les exposants, par contre aucune grille ne pourra être fournie. Le prix est fixé à 5 € le mètre linéaire. **Merci de prendre contact par mail ou téléphone pour pré-réserver votre emplacement, afin de vous assurer qu'il reste suffisamment de place, et de préciser dès le départ vos souhaits éventuels.** L'attribution des emplacements se fera dans l'ordre d'arrivée des réservations.

**4 - La réservation définitive sera prise en compte à réception du :**

**- Bulletin d'inscription dûment complété et signé**

**- Règlement daté et signé**

**- Photocopie recto/verso de la carte d'identité**

**- Chèque de réservation au nom de « Patchwork en Marche »**

**- Chèque de caution de 10€ qui vous sera restitué lors de votre départ si vous avez bien exposé jusqu'à 17h.**

**- La réservation devra parvenir avant le 01 septembre 2019 au plus tard.**

5 - L'accès du site sera ouvert dès 8h00 pour les exposants et dès 10h00 pour les visiteurs. Les exposants doivent impérativement retirer leur véhicule des abords de la salle après leur installation et aller place se garer place de l'Eglise, afin de laisser de la place aux visiteurs.

6- Les organisateurs se réservent le droit de disposer des emplacements non occupés à partir de 9h30.

7- L'absence de l'exposant, quel qu'en soit le motif, ne peut donner droit à un remboursement de sa participation.

8 - La règlementation relative à la vente au déballage sera appliquée (décret du 7/01/2009 et arrêté du 9/01/2009) : déclaration sur l'honneur et registre d'identité notamment

9- Pour des raisons de sécurité, **aucun départ ne sera autorisé avant 17h00** (sauf accord de l'organisateur), **à défaut le chèque de caution ne vous sera pas restitué.** Les exposants s'engagent à laisser leur emplacement vide et propre après la manifestation.

10 - Les organisateurs se déchargent de toute responsabilité quant aux accidents pouvant survenir au cours de cette manifestation, ainsi qu'aux éventuelles dégradations ou vols des marchandises exposées. Il appartient à chaque exposant de prendre les précautions nécessaires afin d'éviter tout vol ou tentative de vol. Il convient à l'exposant d'avoir une responsabilité civile ou professionnelle. En acceptant le présent règlement, l'exposant abandonne tout recours à l'encontre de la commune et des organisateurs en cas de dommages.

11 - Une publicité régionale sera assurée par Internet, presse, prospectus, affiches afin de faire de cette journée une réussite. Par ailleurs nous vous informons qu'une petite restauration rapide sera proposée sur place (Kebab, boissons, pâtisseries ...).

Le :

Signature (Précédée de la mention Lu et approuvé) :